

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 novembre 2016, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard , conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Mario Léonard , conseiller  
Yvon Forget, conseiller  
et  
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

#### **2016-11-278      APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général en y modifiant le point 12, afin d'y lire comme titre: Subvention projet de dépouillement d'arbre de Noël Miels d'Anicet et en y enlevant le point 16: Parc Régional de la Montagne du Diable.

ADOPTÉE

#### **2016-11-279      RAPPORT DU MAIRE AU 31 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal accepte pour dépôt le rapport du Maire sur la situation financière au 31 octobre 2016 tel qu'indiqué dans l'annexe 1 jointe au présent document.

**QU'**une copie du document soit publiée dans le bulletin d'information ***Le Feuilleton, et sur le site web.***

ADOPTÉE

#### **2016-11-280      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2016**

**CONSIDÉRANT** que chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 11 octobre 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016 du conseil municipal, tel que soumis.

ADOPTÉE

**2016-11-281      TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2016-10**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2016, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires tel qu'indiqué dans l'annexe 2, jointe au présent document.

ADOPTÉE

**2016-11-282      COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 14 novembre 2016 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	135 832.61 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	47 878.10 \$
AUTRES DÉPENSES	91 396.73 \$
TOTAL DU MOIS	275 107.44 \$

ADOPTÉE

**2016-11-283      OMH - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal de Ferme-Neuve confirme son approbation concernant le budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation selon le document reçu le 11 octobre 2016.

ADOPTÉE

**2016-11-284      PLACE FOREX (SURPLUS ENGAGÉ)**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le montant de 10 000 \$ soit retourné au surplus accumulé non-engagé 2015 :

De: 59-131-22 - Place du marché

Au: 59-110-10 - Surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

## MAMOT - RAPPORT FINANCIER 2015

### *Dépôt de document*

*Le directeur général dépose une correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le rapport financier 2015.*

2016-11-285

## REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a mis en place une politique gouvernementale de prévention en santé qui nécessite qu'on y investisse des moyens importants plus grands que ceux annoncés sans toutefois hypothéquer les autres missions de l'État;

**CONSIDÉRANT** que l'augmentation des coûts de santé, en particulier ceux associés au traitement de maladies chroniques imputables à des mauvaises habitudes de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la mauvaise alimentation, crée une pression indue sur les finances publiques du Québec et accapare une trop grande partie de son budget, limitant d'autant notre capacité à investir dans des programmes soutenant notre développement économique, social et humain;

**CONSIDÉRANT** que des milliers d'organisations sont déjà mobilisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population, qu'elles proposent un plan concerté au gouvernement du Québec et qu'elles ont besoin de moyens pour poursuivre les efforts;

**CONSIDÉRANT** que les efforts des dix dernières années ont permis de faire progresser la norme sociale sur les saines habitudes de vie au point d'atteindre le point de bascule qui permettra de constater de véritables changements dans les modes de vie.

**CONSIDÉRANT** par ailleurs que :

- Le taux de tabagisme stagne depuis plusieurs années et que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour convaincre les fumeurs de renoncer au tabac ou aux jeunes Québécois de ne pas commencer à fumer;
- Le Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle où le taux de taxation sur le tabac est le plus bas (29 \$ de taxes sur chaque cartouche de cigarettes, alors que la moyenne canadienne est de 50 \$);
- Le sucre consommé en trop grande quantité contrevient aux principes d'une saine alimentation et favorise le développement de maladies chroniques;

**CONSIDÉRANT** que notre municipalité démontre déjà son leadership en matière de saines habitudes de vie, notamment par

- Adhésion à la DÉCLARATION DE QUÉBEC SUR LE LOISIR Organisation mondiale du loisir - 2008
- Adoption de la politique familiale qui inclue un important volet sur les saines habitudes de vie - 2010
- Adhésion aux principes directeurs de la « CHARTE INTERNATIONALE DE TORONTO pour l'activité physique » - 2014

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QU'**à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

**DE** poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorable aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et Québécois :

a. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;

b. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre.

**D'investir** les revenus dans la mise en oeuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois.

ADOPTÉE

2016-11-286

**SUBVENTION OBNL - MAISON LYSE-BEAUCHAMP**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à verser la somme de 5 000 \$ à la Maison Lyse-Beauchamp à titre de subvention 2016. Pour faire le paiement, le directeur général est autorisé à faire le transfert budgétaire suivant : du compte #02-621-00-971-05 - Programme soutien patrimoine et transférée dans le compte #02-629-00-971-01 - Subvention organisme sans but lucratif.

ADOPTÉE

2016-11-287

**SUBVENTION PROJET DE DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL MIELS D'ANICET**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire participer au projet Noël des enfants de Ferme-Neuve organisé par les propriétaires des Miels d'Anicet;

**CONSIDÉRANT** que le projet vise les enfants de la municipalité de 2 à 11 ans;

**CONSIDÉRANT** que le projet se tiendra au sous-sol de l'église le 3 décembre prochain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la municipalité autorise le directeur général à verser un montant de 2 000 \$ à (**Projet de dépouillement d'arbre de Noël Miels d'Anicet**) à titre de subvention d'aide à la réalisation du projet Noël des enfants de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

**2016-11-288 SUBVENTION OBNL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** les organismes suivants reçoivent leur subvention 2016:

Le panier de Noël (centre communautaire)	100 \$
Opération Nez Rouge Antoine-Labelle	100 \$
La Mèreveille	77 \$

ADOPTÉE

**2016-11-289 FACTURATION SERVICE PROFESSIONNEL**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve utilise les services de son procureur pour la perception des comptes de taxes non payés des années 2014-2015-2016;

**CONSIDÉRANT** que la présente facture dépasse les budgets alloués;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le directeur général soit autorisé à payer la facture de Me Roger Rancourt du 27 octobre 2016 au montant de 20 185.24 \$ plus les taxes applicables et 890.00 \$ de frais de mise en demeure.

**QUE** la somme de 27 000 \$ soit prise à même les surplus accumulés 2015 afin de payer la présente facture, et celles à venir pour 2016.

ADOPTÉE

**MARIO LACHAINE QUITTE SON SIÈGE, IL EST 20H28**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)**

**MARIO LACHAINE REPREND SON SIÈGE, IL EST 20H30**

**2016-11-290 ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la somme de 5 875.00 \$ pour l'acquisition d'un photocopieur couleur KONICA MINOLTA BIZHUB 284E, soit puisée à même le fonds de roulement de la municipalité.

**QUE** la somme de 1 233.60 \$ soit versée annuellement en décembre, au fonds de roulement pour le remboursement de l'achat.

**QUE** le directeur général soit autorisé à verser la somme de 5 875.00 \$ plus les taxes applicables à Bureautech Laurentides inc. pour payer l'achat du photocopieur.

ADOPTÉE

**2016-11-291 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 141**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le règlement numéro 141 relatif aux usages conditionnels de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

**2016-11-292 ADOPTION DU RÈGLEMENT 23-22**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le règlement numéro 23-22 visant la modification du règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

**2016-11-293 SOUMISSION TRAVAUX D'ARPENTAGE A.B. TECHNIQUE INC.**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit faire des travaux d'arpentage suite à des refoulements d'égout;

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de A.B. TECHNIQUE Inc. pour les travaux d'arpentage selon les instructions reçues de l'ingénieur dans sa correspondance du 19 octobre 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de A.B. TECHNIQUE Inc. pour les travaux d'arpentage demandés suite à des refoulements d'égout.

**QUE** le directeur général soit autorisé à engager la somme de 3 800 \$ plus les taxes applicables pour les travaux dans le programme TECQ 2014-2019.

ADOPTÉE

**2016-11-294 CLUB MOTONEIGE**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal autorise le *Club de motoneige Nord de la Lièvre de Ferme-Neuve* à faire les travaux nécessaires à leur frais pour la relocalisation d'une partie de sentier de motoneige sur la montée Leblanc qui appartient à la municipalité lot : 5 090 230.

ADOPTÉE

**2016-11-295 NOMINATION AU POSTE DE MÉCANICIEN - OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE (POSTE RÉGULIER)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Marc Aubin à titre de mécanicien - opérateur de machinerie lourde et de confirmer sa date d'ancienneté au 21 décembre 2010.

**QUE** le service de paie soit avisé des modifications à apporter au traitement salarial de Monsieur Marc Aubin, et ce, à compter du 14 novembre 2016.

ADOPTÉE

**2016-11-296 AUTORISATION DE PAIEMENT CONTRAT FN-16-V-07 - CONCASSAGE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal entérine le paiement du versement du contrat FN-16-V-07 pour le concassage au montant de 34 061.34 \$ et autorise le deuxième versement au montant de 34 123.12 \$ ainsi que l'extra de concassage au montant de 9 616.00 \$.

**QUE** le directeur général soit autorisé à verser la somme de 43 739.12 \$ à 2626-3350 Québec inc. pour le contrat FN-16-V-07 et d'entériner le premier versement de 34 061.34 \$.

ADOPTÉE

**2016-11-297 REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT (CAMIONNETTE ÉPURATION)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la somme de 4 432.99 \$ soit versée comme premier versement au fonds de roulement pour le remboursement annuel en regard à l'achat d'une camionnette (épuration).

ADOPTÉE

**2016-11-298 TRAVAUX RÉSEAU D'AQUEDUC FERME-NEUVE**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire faire le bouclage de son réseau d'aqueduc entre la 4e Rue et la 13e Avenue située en zone inondable de grand courant (0-20 ans);

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit émettre un chèque à l'ordre du ministre des Finances et de l'Économie du Québec pour ouvrir le dossier;

**CONSIDÉRANT** qu'un mandat doit être donné à une firme-conseil pour soumettre la demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QU'**un chèque à l'ordre du ministre des Finances et de l'Économie du Québec au montant de 654 \$.

**QUE** la firme-conseil N. Sigouin Infra-conseils soumettre cette demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lieu avec cette demande.

**QUE** la firme-conseil N. Sigouin Infra-conseils soit mandatée par la municipalité à soumettre la demande de CA et s'engager à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage à ce que dans la zone visée, seules les constructions existantes et légalement établies seront de services par les ouvrages d'aqueduc projeté.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉE

2016-11-299

#### **NETTOYAGE ET INSPECTION DES CONDUITES FN-16-05**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de Can-Explore Inc., pour le nettoyage et l'inspection des conduites dans la municipalité telle que décrite dans sa correspondance du 18 octobre 2016.

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer l'offre de services pour le nettoyage et l'inspection des conduites au montant de 25 572.22 \$ plus les taxes applicables dans le cadre du programme TECQ 2014-2019.

ADOPTÉE

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.



2016-11-300

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'assemblée du 14 novembre 2016 soit levée, il est 21 h 10.

ADOPTÉE

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

NORMAND BÉLANGER,  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier